

INFORMATIONS PRATIQUES

Parcours Conseil RH

250 heures · 18 mois

DURÉE TOTALE

250 heures — Tronc commun 140 h + Parcours spécialisé 110 h

PUBLIC CONCERNÉ

Consultants RH indépendants, DRH à temps partagé, cabinets de conseil en ressources humaines (code NAF 78.10Z / 70.22Z)

PRÉREQUIS

Minimum 10 ans d'expérience professionnelle dans le conseil RH ou les ressources humaines

TAILLE DU GROUPE

8 à 12 stagiaires par session — sessions ouvertes en inter

PRIX PAR STAGIAIRE

8 250 € HT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation mixte : présentiel, distanciel synchrone et e-learning. Accès individuel à la plateforme en ligne : contenus et quiz interactifs, ressources documentaires, chat.

CONVOCATION ET MATÉRIEL

Convocation, lien de connexion et accessibilité transmis sur la plateforme et par courriel. Matériel requis : ordinateur, connexion internet, micro et caméra.

ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE

Quiz de positionnement en début de parcours (plateforme en ligne).

ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluations formatives à l'issue de chaque bloc. Évaluation sommative finale : étude de cas complète couvrant l'ensemble du parcours.

VALIDATION ET ATTESTATION

Attestation de Pratique du Droit à Titre Accessoire délivrée à l'issue de l'évaluation sommative.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Questionnaire à chaud à l'issue de chaque bloc. Questionnaire à froid 3 mois après la fin du parcours.

ACCESSIBILITÉ ET SITUATIONS DE HANDICAP

Référente handicap : Sophie BONNEFOY — sophie@sitac-conseilformation.fr. Études préalables et adaptations mises en œuvre selon la situation énoncée.

Objectifs pédagogiques du parcours

OBJECTIF GÉNÉRAL

À l'issue du parcours, le stagiaire sera capable de délivrer des consultations juridiques et de rédiger des actes sous seing privé directement liés à son activité de conseil RH, dans les conditions fixées par les arrêtés des 27 novembre 2000 et 1er décembre 2003.

- 1 Maîtriser les fondements juridiques essentiels et le cadre réglementaire de la Pratique du Droit à Titre Accessoire
- 2 Appliquer les règles du droit des obligations et de la responsabilité civile aux situations contractuelles du conseil RH
- 3 Mobiliser les règles du droit commercial, des sociétés et de la propriété intellectuelle dans le conseil aux clients
- 4 Identifier les obligations sociales et les règles RGPD applicables à l'activité professionnelle
- 5 Appliquer les exigences de compliance et intégrer les enjeux environnementaux dans la pratique juridique
- 6 Maîtriser le droit du travail approfondi — relations individuelles et collectives — et conseiller en toute sécurité juridique
- 7 Délivrer des consultations sur la paie, les charges sociales et les déclarations sociales
- 8 Conseiller son client sur le recrutement et la non-discrimination
- 9 Mobiliser les règles de rémunération, d'épargne salariale et d'avantages sociaux dans le conseil aux entreprises
- 10 Maîtriser les enjeux de santé au travail, de responsabilité pénale de l'employeur et de faute inexcusable
- 11 Identifier et conseiller sur les dispositifs sociaux des opérations de restructuration



Tronc commun

140 heures · 6 blocs

Bloc 1

Fondamentaux juridiques et cadre PDTA

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Distinguer les branches du droit et identifier celles mobilisées dans son activité professionnelle
- 2 Identifier, pour une situation professionnelle donnée, l'ordre juridictionnel compétent
- 3 Appliquer le cadre réglementaire PDTA à des situations concrètes de son secteur
- 4 Identifier les limites d'intervention du non-juriste et analyser les risques associés à leur franchissement

MODALITÉS

- Présentiel : 7 heures
- Distanciel synchrone : 7 heures
- E-learning : 7 heures

Durée totale du bloc : 21 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Fondamentaux juridiques - les bases

- Le droit à quoi ça sert ?
- Pratique du Droit à Titre Accessoire, c'est quoi ?

1,5
heures

Fondamentaux juridiques - présentation générale

- La règle de droit : définition
- Les sources du droit
- La hiérarchie des normes et les branches du droit
- L'organisation judiciaire
- Le périmètre de PDTA

7
heures

Fondamentaux juridiques - approfondissement

- Approfondissement des notions présentées lors du module différent

5,5
heures

Fondamentaux juridiques – mise en application

- Cas pratique
- Atelier jurisprudence

7
heures

Bloc 2

Droit des obligations, contrats et responsabilité civile

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Identifier les conditions de formation d'un contrat et détecter les vices susceptibles de l'affecter
- 2 Distinguer obligation de moyens et obligation de résultat et mesurer les conséquences possibles sur la responsabilité professionnelle
- 3 Analyser les mécanismes d'inexécution contractuelle et évaluer les recours
- 4 Identifier et qualifier les clauses sensibles d'un contrat dans une situation réelle
- 5 Distinguer responsabilité civile contractuelle et extracontractuelle
- 6 Sécuriser la rédaction ou la relecture d'un acte sous-seing privé

MODALITÉS

- Présentiel : 14 heures
- Distanciel synchrone : 14 heures
- E-learning : 21 heures

Durée totale du bloc : 49 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Les fondamentaux

- La formation du contrat
- Obligations nées du contrat
- Inexécution et sanctions
- Responsabilité civile contractuelle et extracontractuelle

10
heures

Obligations et contrats

- Théorie générale du contrat
- Les contrats spéciaux
- Qualifier un contrat
- Cas pratique
- Les clauses sensibles
- RC et assurance dans la pratique professionnelle
- Mise en situation

14
heures

Obligations et contrats - approfondissement

- Etudes de jurisprudence
- Contrat de mandat, contrat de sous-traitance, contrat de conseil
- Négociation et sécurisation contractuelle
- Cas pratiques RC

11
heures

Mise en situation

- Restitution cas pratique
- Exercices et simulation de négociation

14
heures

- Durée : 14 h

Bloc 3

Droit des affaires

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Identifier les actes de commerce et qualifier le statut de commerçant
- 2 Analyser une situation commerciale impliquant des CGV:CGA
- 3 Appliquer les règles relatives aux délais de paiement et identifier les sanctions encourues
- 4 Distinguer les principales formes sociales et identifier les règles de gouvernance et de responsabilité des dirigeants
- 5 Reconnaître les situations impliquant le droit d'auteur sur les livrables professionnels
- 6 Identifier les règles fiscales directement liées aux actes professionnels courants

MODALITÉS

- Présentiel : 7 heures
- Distanciel synchrone : 14 heures
- E-learning : 14 heures

Durée totale du bloc : 35 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Droit des affaires

- Le droit commercial : acte de commerce, fonds de commerce
- CGV / CGA : principes fondamentaux
- Droit des sociétés : les principales formes sociétales
- PI : droits d'auteur et marques
- Fiscalité appliquée aux actes professionnels

7
heures

Approfondissement

- Actes de commerce et statut de commerçant
- Atelier sur les conditions de vente
- Fonds de commerce et bail commercial
- Droit des sociétés : qualifier et conseiller

7
heures

Pratiques commerciales

- Délais de paiement et loi LME
- Pratiques commerciales restrictives
- Cession de fonds de commerce
- Cas pratique

7
heures

Mise en pratique

- Cas pratique
- Simulation de négociation commerciale
- Etudes de jurisprudence

14
heures

Bloc 4

Droit social

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Identifier les sources du droit du travail et appliquer la hiérarchie des normes dans une situation donnée
- 2 Distinguer les principaux types de contrat de travail et leur régime juridique
- 3 Identifier les obligations essentielles de l'employeur en matière de sécurité, non-discrimination et égalité professionnelle et repérer les situations à risque
- 4 Reconnaître les principaux modes de rupture du contrat de travail et les risques associés

MODALITÉS

- Distanciel synchrone : 7 heures
- E-learning : 4 heures

Durée totale du bloc : 11 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Les bases du droit du travail

- Sources du droit du travail et hiérarchie des normes
- Types de contrat et formation du contrat

3,5
heures

Exécution et rupture du contrat de travail

- Les obligations de l'employeur
- Les modes de rupture du contrat

3,5
heures

Sécuriser les pratiques

- Repérer les situations à risque
- Le contentieux prud'homal

3,5
heures

Bloc 5

RGPD appliqué à l'activité professionnelle

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Identifier les principes fondamentaux du RGPD et les bases légales de traitement applicables à son activité professionnelle
- 2 Comprendre les obligations pratiques
- 3 Reconnaître les situations à risque RGPD dans sa pratique

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

RGDP

- Pourquoi le RGPD et à qui s'applique-t-il ?
- Les 7 principes fondamentaux
- Les bases légales
- Les droits des personnes et obligation d'information

3,5
heures

MODALITÉS

- E-learning : 4 heures

Durée totale du bloc : 4 heures

Bloc 6

Compliance et enjeux environnementaux

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Identifier les situations constitutives de travail dissimulé et comprendre la responsabilité solidaire du donneur d'ordre
- 2 Comprendre les obligations de vigilance du donneur d'ordre (loi Sapin II) et reconnaître les situations à risque
- 3 Reconnaître les principaux risques liés aux enjeux environnementaux et identifier les obligations de conformité applicables à son secteur

MODALITÉS

- Distanciel synchrone : 3,5 heures
- E-learning : 3,5 heures
- Travail personnel guidé : 3 h

Durée totale du bloc : 10 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Présentation

- Travail dissimulé : définition et risques
- Loi Sapin II et devoir de vigilance
- Enjeux environnementaux : introduction juridique
- Travail personnel guidé

10
heures



Parcours spécialisé — Conseil RH

110 heures · 8 blocs

RH 1 — Relations individuelles de travail — approfondissement

28 heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Maîtriser les conditions de validité et les clauses spécifiques des contrats de travail (clause de non-concurrence, clause de mobilité, période d'essai)
- 2 Analyser les pouvoirs de l'employeur — direction, discipline, modification du contrat — et les limites juridiques de chacun
- 3 Maîtriser les procédures de rupture individuelle du contrat de travail dans leur dimension juridique
- 4 Identifier et sécuriser les risques contentieux prud'homaux dans les situations courantes de la mission RH
- 5 Rédiger des actes et délivrer des consultations dans les limites du cadre PDTA

MODALITÉS

Distanciel synchrone amont	7 heures — 2 classes virtuelles Zoom (avril)
Présentiel	14 heures — 2 jours consécutifs (jeudi-vendredi, juin)
Distanciel synchrone aval	7 heures — 2 classes virtuelles Zoom (juin)
Durée totale du bloc	28 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Distanciel amont — 2 CV (7 h)

- Formation du contrat de travail : conditions de validité, contenu obligatoire
- Clauses spécifiques : non-concurrence, mobilité, exclusivité, confidentialité
- Modification du contrat : éléments essentiels vs conditions de travail, refus du salarié

Séminaire 2 jours (14 h)

- Pouvoirs de l'employeur : direction, contrôle, discipline — procédure et limites
- Ruptures individuelles : démission, licenciement (procédure et causes), rupture conventionnelle
- Cas pratiques sur dossiers réels des stagiaires — qualification et sécurisation

Distanciel aval — 2 CV (7 h)

- Jurisprudence : clauses de non-concurrence, prise d'acte, résiliation judiciaire
- Évaluation formative Bloom 4 — cas pratique complexe

RH 2 — Relations collectives de travail

14 heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Identifier les institutions représentatives du personnel et leurs attributions respectives
- 2 Maîtriser les obligations de consultation du CSE dans les situations courantes d'une mission RH
- 3 Reconnaître les acteurs de la négociation collective et le régime juridique des accords d'entreprise
- 4 Identifier les risques juridiques liés à l'exercice du droit de grève

MODALITÉS

Distanciel synchrone	7 heures — 2 classes virtuelles Zoom
Présentiel	7 heures — 1 journée
Durée totale du bloc	14 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Distanciel (7 h)

- Le CSE : composition, mise en place, attributions économiques et sociales
- Obligations de consultation : cas de consultation obligatoire, délais, avis
- La négociation collective : acteurs, niveaux, articulation accord de branche / accord d'entreprise

Journée présentiel (7 h)

- Atelier CSE — cas pratiques : identifier l'obligation de consultation et sécuriser la procédure
- Exercice du droit de grève : conditions, service minimum, retenues sur salaire
- Bilan et évaluation formative

RH 3 — Paie, charges sociales et déclarations

14 heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Identifier les éléments constitutifs du bulletin de paie et leur régime juridique
- 2 Maîtriser les principaux mécanismes de calcul des cotisations sociales et des exonérations
- 3 Conseiller son client sur les obligations déclaratives (DSN) et les risques de redressement
- 4 Repérer les cas particuliers courants : temps partiel, arrêts maladie, CDD, apprentissage

MODALITÉS

Distanciel synchrone	7 heures — 2 classes virtuelles Zoom
Présentiel	7 heures — 1 journée
Durée totale du bloc	14 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Distanciel (7 h)

- Structure du bulletin de paie : éléments bruts, cotisations, net à payer
- Assiettes de cotisations, exonérations et allègements de charges
- DSN : principe, obligations, délais et sanctions

Journée présentiel (7 h)

- Cas pratiques : lecture et vérification de bulletins de paie
- Gestion des cas particuliers : arrêt maladie, temps partiel, CDD, apprenti
- Atelier DSN et risques de redressement URSSAF — quand orienter vers un expert

RH 4 — Recrutement et non-discrimination

14 heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Maîtriser le cadre juridique du processus de recrutement de bout en bout
- 2 Identifier les critères de discrimination prohibés et les risques associés dans les actes de recrutement
- 3 Conseiller son client sur la rédaction d'offres d'emploi, les tests et entretiens conformes au droit
- 4 Maîtriser les règles RGPD applicables aux données candidats

MODALITÉS

Présentiel	7 heures — 1 journée
Distanciel synchrone	7 heures — 2 classes virtuelles Zoom
Durée totale du bloc	14 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Journée présentiel (7 h)

- Processus de recrutement : obligations légales à chaque étape
- Rédaction d'offres d'emploi : mentions obligatoires, formulations à risque
- Tests et entretiens : questions licites et illicites, méthodes de sélection autorisées
- Promesse d'embauche et période d'essai : régime juridique

Distanciel — 2 CV (7 h)

- Non-discrimination : critères prohibés, charge de la preuve, jurisprudence récente
- RGPD candidats : collecte, durée de conservation, droits des candidats
- Évaluation formative — cas pratique recrutement

RH 5 — Rémunération, épargne salariale et avantages sociaux

7 heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Identifier les composantes de la politique de rémunération et leurs contraintes juridiques
- 2 Maîtriser les mécanismes de l'intéressement, de la participation et de l'épargne salariale (PEE, PERCO)
- 3 Conseiller son client sur les avantages en nature et leur régime social et fiscal

MODALITÉS

Distanciel synchrone	7 heures — 2 classes virtuelles Zoom
Durée totale du bloc	7 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Classe virtuelle 1 (3,5 h)

- Politique de rémunération : salaire minimum, égalité salariale, grilles conventionnelles
- Intéressement et participation : conditions de mise en place, calcul, accord

Classe virtuelle 2 (3,5 h)

- PEE et PERCO/PERO : fonctionnement, abondement, avantages fiscaux et sociaux
- Avantages en nature : véhicule, logement, titres-repas — régime social et fiscal
- Évaluation formative

RH 6 — Santé au travail, responsabilité pénale et faute inexcusable

14 heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Maîtriser les obligations de l'employeur en matière de santé et sécurité au travail
- 2 Identifier les mécanismes de reconnaissance des accidents du travail et maladies professionnelles
- 3 Maîtriser la notion de faute inexcusable de l'employeur et ses conséquences
- 4 Analyser la responsabilité pénale de l'employeur en matière de sécurité

MODALITÉS

Présentiel	7 heures — 1 journée
Distanciel synchrone	7 heures — 2 classes virtuelles Zoom
Durée totale du bloc	14 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Journée présentiel (7 h)

- Obligation de sécurité de l'employeur : nature, étendue, évolution jurisprudentielle
- Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) : contenu, mise à jour
- AT/MP : déclaration, instruction, reconnaissance — droits et obligations des parties
- Harcèlement et discrimination : obligations de prévention et sanctions

Distanciel — 2 CV (7 h)

- Faute inexcusable : définition, conditions, conséquences financières pour l'employeur
- Responsabilité pénale : infractions, délégation de pouvoirs, procédure pénale
- Évaluation formative — cas pratique santé au travail

RH 7 — Restructurations sociales

14 heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Identifier les conséquences sociales d'un transfert d'activité — article L.1224-1
- 2 Maîtriser les conditions et la procédure du licenciement pour motif économique, individuel et collectif
- 3 Connaître les notions et seuils déclenchant l'obligation d'un plan de sauvegarde de l'emploi
- 4 Distinguer rupture conventionnelle collective et PSE et leurs conditions de mise en œuvre
- 5 Mobiliser les accords de performance collective comme outil de restructuration

MODALITÉS

Distanciel synchrone	14 heures — 4 classes virtuelles Zoom
Format	100% distanciel
Durée totale du bloc	14 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Classe virtuelle 1 (3,5 h)

- Article L.1224-1 : conditions du transfert automatique des contrats
- Conséquences pour le cédant et le cessionnaire · droits et obligations des parties

Classe virtuelle 2 (3,5 h)

- Licenciement économique individuel et collectif : définition de la cause économique
- Obligation de reclassement · ordre des licenciements · procédure

Classe virtuelle 3 (3,5 h)

- Plan de sauvegarde de l'emploi : seuils, grande étapes, rôle du consultant
- Rupture conventionnelle collective : conditions, accord collectif, différences avec le PSE

Classe virtuelle 4 (3,5 h)

- Accords de performance collective : conditions, contenu, articulation avec le PSE
- Évaluation formative — cas pratique restructuration

RH 8 — Révisions et préparation certificative

5 heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Consolidier les acquis de l'ensemble du parcours par des cas pratiques transversaux
- 2 Se préparer à l'évaluation certificative finale — étude de cas complète

MODALITÉS

Format	100% e-learning — accès libre sur la plateforme en ligne
Durée totale du bloc	5 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Révisions guidées — e-learning

- Cas pratiques corrigés par bloc · quiz de révision
- Fiches synthèses · ressources documentaires complémentaires

Préparation à l'évaluation certificative

- Méthodologie de l'étude de cas · exemples d'épreuves commentées
- Points de vigilance par bloc